



Angoulême, le 14 mai 2018

Information aux familles

education-jeunesse@mairie-angouleme.fr

URGENT

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Un préavis de grève a été déposé à la Ville d'Angoulême par les organisations syndicales CFDT et CGT pour la période du 1^{er} au 31 mai 2018.

Une série d'actions est alors programmée du lundi 14 mai au vendredi 18 mai 2018. Certaines de ces actions impactent directement l'organisation des services scolaires et plus particulièrement celui de la restauration scolaire.

En effet, des incertitudes demeurent à ce jour quant à la possibilité d'assurer la continuité des activités en raison de perturbations attendues dans la livraison des repas dans les différents restaurants scolaires (blocage des quais du magasin central à Saint-Cybard, annoncé pour les mercredi 16 mai et jeudi 17 mai) et du nombre de grévistes au sein du personnel scolaire (ces derniers n'ayant aucune obligation d'informer préalablement la collectivité ou leur hiérarchie de leur qualité de grévistes).

Aussi, en ce qui concerne la restauration du jeudi 17 mai 2018, nous ne sommes pas en mesure de garantir un repas pour votre enfant. C'est pourquoi, il vous est demandé, dans la mesure du possible, de reprendre en charge votre enfant entre 11 h 30 et 13 h 45.

Si cela ne vous était toutefois pas possible, vous pourrez confier à votre enfant un pique-nique qu'il prendra sous la surveillance du personnel municipal non gréviste présent.

Bien entendu, conformément au règlement périscolaire, ce repas non assuré sera déduit de votre prochaine facture de restauration.

En fonction des effectifs grévistes, les services périscolaires (garderie du matin, pause méridienne...) pourraient être également perturbés.

Les services municipaux communiqueront au fur et à mesure les informations portées à leur connaissance et restent à votre entière disposition pour toute information à ce sujet.

Vous remerciant pour votre compréhension.

La Direction de l'Enfance